Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 53

Artikel: Avis industriels et commerciaux

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248687

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LETTRE PATOISE

Das les roitches des Sots maîtres.

Voici enne petête hichtoire que mon aimi Séphirin me raicontai in bé soi qu'i étos allai feme mai pipe tchie lu.

Nos étins setè de cote in bon fuë nos dous. Séphirin, in véye tchessou. Séphirin prend sai pipe et le tcherdge. • Veute enne pipai d'Hugo qu'ai me lié?—S'vos velai,mains i djabye da quéque c pués de piaquai de femai».

Tot er djasaint, i yi demaindé voë c'ment

ai l'aivait fait pou se faire ai traire in œuil ?

« Eh pin! i te veu raicontai coci poidé; bin aisië.

« In djoué que i étos ai lai tchesse di chin de Belfond. voili qu'i voié doue belles grosses bétes que s'en venyin contre moi. Lai paivu me prenié, poiche que i ne saivos pe que soëtche de béte c'était. I ne saivò pu que faire, i me crayô eusaî. Mon fusi était tchairdgië des dous côs, i les airmé. En même temps l'idée me venié de tirië en chouequain pou taitchië, de les tuè les douës. I laitche mon co. Poum! Enne de ces bétes se dévire ai pe se save : l'àtre fait in sât, ai pe continue de veni contre moi en se traibetchain. Mon Due ! qu'ime dié cment faire pou me savait? In'eu pont le temps de rebotai mon fusi en l'épale ; i l'aigraifé pai lai bretelle de lai main ai pe eu route...pu moë que vi. Lai bête qu'allé pu foë pue moi, s'en-felé pai devaint mon fusi, ai pe tellement elle était laincië, me le trait des mains. Lai béte aivait les euves trait, main i n'y saivô ran : i tiudô qu'elle était graingne. I tiudé teni mon fusi serre, mains lai béte était taint laincië que paf! voili Séplvirin sus le nai!

«Tiairt i me relevé, lai béte allai satin sain musai ai non fusi, qu'elle aivait pris: i voyò oethie qt e trìnai, i me musé tot de seute. que c'était in renaî de lai grosse soëtche. Lai béte se vai boquai contre in muë. Poum! in cò de fusi pait, ai pe m'aittraipe droit dedain l'œuil En mème temps lai béte tchoit, ai pe demoire sus piaice. Tiaint en lai raimaidgeon, elle aivait douë tchaimbes brisië. Voili da tiain in n'ai pu qu'in œuil. Mains pou allai en lai tchesse, ai me ne dgène ran, poiche que i ne vois ran qu'in cainon an mon fusi, main pou tirië, i seu thite de chore in euye. Dâdon i n'ai pu tirië en choue quain. Tchessous, devaint que d'allai en lai tcheusse, étudiai dain qu'é famille aipetcheniant les dgibies, pou ne vos pont trompai.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 51 du Pays du Dimanche :

196. CHARADE.

Pin-sou (pinson).

97. MOT EN LOSANGE.

R TOI TASSE ROSIERE ISERE ERE E 198. SURPRISE.

CA	ssis	6
C A=	ssette	7
CA	dix	10
CA	ssant	100
CA	mille	1000

1, 123

199. ÉNIGME.

Diamant.

Ont envoyé des Solutions complètes : MM.

Ls^o P. à la Tour-de-Trême (Fribourg); Katreki-Fondeux ; Une tourterelle en retraite à Porrentruy.

Ont envoyé des solutions partielles: MM. Jos. André à Beurnevésin; Un poulet de Bassecourt; Mon P. place des Bennelats à Porrentruy; Le marquis de Morchwyler; Rose de Noël et branche de gui à Porrentruy.

204. CHARADE.

Si mon *tout* n'a ni poils ni plumes, Mon *premier* a du poil sans plumes, Et mon *second* sans poils a des plumes.

205. LOGOGRIPHE.

On ressent à mon aspect une frayeur soudaine, Mais en perdant mon cœur sans en être en courroux,

Comme un forçat portant la chaîne, J'annonce ce qu'on aime à passer près de

206. ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les initiales forment le nom d'un village du district de Porrentruy:

1. Capitale d'un pays de l'Europe.

2. Synonyme de tempete.	
XXXXX 3. Arbre fruitier,	
X X X X X 4. Engin de guerre.	
X X X X X 5. Chéri des caravanes.	
X X X X X 6. L'instruction l'est.	

X X X X X 7. Qui appartient à la royauté. X X X X X 8. Marque de silence.

207. ENIGME.

Personne ne les a, personne ne les veut, mais si quelqu'un les avait, il ne les donnerait pas pour toutes choses au monde.

Envoyer les solutions jusqu'au marci soir. 18 janvier 1899.

Publications officielles.

Admission des taureaux. — Le 12 janvier à 10 h. à St-Ursanne et à 2 h. à Porrenruy.

Convocations d'assemblées.

Bressaucourt. — Le 8 à midi pour voter un règlement d'impositions, statuer sur la révision du règlement d'organisation.

Courchavon. — Le 8 à 2 h. pour nommer le garde champètre, le taupier et passer le budget.

Develier. — Le 8 à 1 h. pour décider la révision du règlement d'organisation, statuer sur différentes réclamations, décider la construction d'une buanderie.

Porrentruy.— Assemblée bourgeoise le 15 à 10 h. 1/2 pour traiter les cas prévus à l'article 20 du réglement, renouveler les autorités, décider la réparation de chemins.

Avis industriels et commercianx

C'est une heureuse idée que le Conseil d'Etat bernois à eu de créer au Technicum de Berthoud un enseignement spécial pour tous. les travaux souterrains. Cette partie de l'enseignement professionnel était jusqu'ici négligée, et cependant les travaux de canalisation pour l'eau et le gaz, les travaux pour les routes, les ponts, les chemins de fer, ainsi que les corrections de cours d'eau jouent un grand rôle dans l'art technique moderne. Jusqu'ici les entrepreneurs, les surveillants, contre maîtres, tous les techniciens en un mot qui servent d'intermédiaire entre l'ingénienr et l'ouvrier étaient obligés d'acquérir par la seule pratique les connaissances nécessaires à leur vocation. Aucune école n'existait en Suisse qui teur fut spécialement destinée. Il n'en sera plus ainsi maintenant et le Technicum de Berthoud, qui rendait déjà de grands services dans son organisation actuelle, vient de prendre un initiative qui sera certainement appréciée comme elle le mérite.

Bons mots

Calino monte en wagon, dans un compartiment où se trouvent six personnes, trois sur chaque banquette.

Une fois assis, il regarde alternativement des deux côtés.

— Tiens! se dit-il, ils ne sont que trois de ce côté, tandis que nous sommes quatre de celui-ci...

Et il passe sur l'autre banquette.

Cote de l'argent

Du 6 janvier 1899

Argent fin en grenailles . . fr. 104.50 le hilo.

L'éditeur : Société Typograpl ique, Porrentruy